

FICHE FORMATION - BTS

BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS SP3S forme des professionnels capables d'organiser et de coordonner des services dans les secteurs sanitaires, social et médico-social.

Il prépare à exercer des fonctions de gestion de projet, d'encadrement ou de conseil dans ce domaine.

La formation alterne enseignements théoriques, études de cas et stages en entreprise ou en structure sociale.

Elle s'adresse aux titulaires d'un bac ST2S, ES ou S, ou équivalent.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Coordinateur de service social

Chargé de projet en milieu associatif

Responsable de centre social ou médico-social

Conseiller en insertion sociale et professionnelle

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les diplômés interviennent dans l'accompagnement des personnes fragilisées, la mise en œuvre de politiques sociales ou encore la gestion de structures médico-sociales.

Ils travaillent sur l'évaluation des besoins et la conception de prestations adaptées.

Ils peuvent occuper des postes dans les organismes publics, associations ou entreprises sociales.

Leur rôle est essentiel dans la coordination et l'amélioration de la qualité des services rendus.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse des besoins sociaux et sanitaires.

Comprendre les spécificités des publics vulnérables et les modalités d'intervention.

Apprendre à concevoir, organiser et évaluer des prestations sociales et sanitaires.

Maîtriser les aspects juridiques, réglementaires et éthiques liés au secteur.

Développer des compétences en management et en communication.

Être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire.

Savoir utiliser les outils numériques dans la gestion des services.

Préparer à des responsabilités dans la coordination de projets sociaux.

Acquérir une culture économique, managériale et sociale du secteur.

Permettre une insertion professionnelle ou une poursuite d'études.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Domaine général :

Culture économique, juridique et managériale – 200 h/an

Langue vivante étrangère – 80 h/an

Culture numérique – 40 h/an

Domaine professionnel :

Analyse des situations sociales – 160 h/an

Conception et pilotage des prestations – 200 h/an

Coordination des acteurs et des actions – 120 h/an

Étude de cas et projets tutorés – 120 h/an

Prérequis pour intégrer la formation :

Être titulaire d'un baccalauréat (général, technologique ST2S principalement, ou professionnel).

Avoir un intérêt pour les questions sociales, sanitaires et l'aide aux personnes.

Disposer d'une bonne capacité d'adaptation et de communication.

Valider son projet professionnel via une procédure Parcoursup ou sur dossier selon les établissements.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36939/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **330 - 331 - 332** – ROME **K1403 - K1201**

FORMACODE **44022 - 43454** – RNCP**36939**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région
Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A